



## Un fromage au goût divin

Préparation du fromage.



En 1826, Nicolas Ruysen fonde l'abbaye cistercienne Sainte-Marie-du-Mont au sommet du Mont des Cats. Rapidement, la communauté de moines trappistes se lance dans l'agriculture et l'élevage, installant sur les lieux une brasserie et une fromagerie.

## Résistance à la platitude

La région arbore fièrement cinq monts, Cassel, Noir, des Récollets, Cats et de Boeschèpe, dont les noms résistent comme des résistants au plat pays. Depuis l'époque tertiaire, ils ont lutté contre l'éro-



Depuis le Mont des Cats.



Abbaye Ste Marie du Mont.

Restauré après la Première Guerre Mondiale, l'édifice actuel, de style néogothique, abrite toujours la communauté, qui hors des heures de prière, nous concocte un fromage à pâte pressée non cuite, crémeux et généreux, célèbre en Flandres et même au-delà !

La seule partie de l'abbaye ouverte au public est la première chapelle des moines, devenue église paroissiale, ainsi que la chapelle « dite de la passion », dans laquelle se déroule toujours un pèlerinage très suivi le Vendredi Saint.

Chauxière flamande.



# à PIED dans le NORD

## Cœur de Flandre



Les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10km.

### Activités et curiosités

**Bailleul** : Musée Benoît de Puydt (03.28.49.12.70), Maison de la Dentelle (03.28.41.25.72 / 03.28.43.81.00), visites du jardin de plantes sauvages en conservatoire Botanique National en saison (03.28.43.81.00), visites de la ferme-brasserie Beck (03.28.49.03.90), visites guidées thématiques en saison (03.28.43.81.00).

**Berthen** : Balade en attelage (03.28.42.51.00)

**Boeschèpe** : Visites du Moulin de l'Ingratitudo (03.28.42.50.24)

**Cassel** : visites du moulin, galerie de l'Hôtel d'Halluin, visite contées ou architecturales de Cassel, nature en pays de Cassel en saison (03.28.40.52.55), Maison du Patrimoine "Cassel Horizons" (03.28.40.52.55)

**Godewaersvelde** : Abbaye du Mont des Cats (boutique : 03.28.43.83.60), Musée de la vie frontalière en saison (03.28.42.50.06).

**Saint-Jans-Cappel** : La Flandre à dos d'ânes sur RDV (03.28.48.78.48), Musée Marguerite Yourcenar en saison (03.28.42.20.20), Parc Départemental du Mont Noir (03.28.42.55.02), promenades à cheval ou en calèche (03.28.49.00.10).

**Steenvoorde** : Visites des Moulins sur RDV (03.28.42.97.98), maison « les Gigottos Automates » (03.28.48.15.95 ou 06.74.30.43.08).

**Terdegheem** : Visite du Moulin

(06.85.01.92.02) ; le « Steenmeulen, musée rural flamand » (03.28.48.16.10).

### Manifestations annuelles

**Bailleul** : Carnaval le week-end de mardi gras (03.28.43.81.00)

**Berthen** : Fête de l'attelage en août (03.28.42.51.00).

**Boeschèpe** : Fête à l'ancienne en août (03.28.42.51.25).

**Godewaersvelde** : fête de la St-Hubert en oct (03.28.43.81.00).

**Cassel** : Carnaval d'hiver en fév ; carnaval d'été avec les Géants lundi de Pâques, « Cassel Cornemuses » en juin, fête du moulin de Cassel en juillet ; festival du comte début juillet août, fête de la moto en août (03.28.40.52.55)

**Saint-Jans-Cappel** : Feux de la Saint-Jean en juin (03.28.50.38.50), fête des Moissons en août (03.28.41.25.29).

**Sainte-Marie-Cappel** : Festival International de la Bière Artisanale en sept (03.28.40.52.55).

**Steenvoorde** : Carnaval d'été international en avril (03.28.43.32.16) ; « Mee Feest » en mai ; fête du houblon en oct (03.28.42.97.98)

### Renseignements

**Office de Tourisme des Monts de Flandre- Bailleul** : 03.28.43.81.00

**Office de Tourisme du Pays de Cassel** : 03.28.40.52.55

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme  
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59  
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : [www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



# à PIED dans le NORD

## Cœur de Flandre



Une sélection des 30 plus belles balades

## N° 9

## Autour du Monastère Godewaersvelde, Meteren, Berthen, Boeschèpe

(12 km - 3 h 00 à 4 h 00)

Une sélection des 30 plus belles balades



Abbaye Ste Marie du Mont.

**Randonnée Pédestre**  
**Autour du Monastère** : 12 km  
**Durée** : 3 h 00 à 4 h 00  
**Départ** : Godewaersvelde : devant le bâtiment d'accueil de l'Abbaye  
**Balisage** : jaune  
**Carte IGN** : 2403 Ouest

### L'avis du randonneur :

Ce circuit, par sa longueur et les dénivelés cumulés, s'adresse à des promeneurs avertis. Il permet une découverte quasi exhaustive du mont des Cats, de sa richesse patrimoniale et environnementale. A découvrir en toute saison, le parcours nécessite le port de chaussures étanches en période de pluie.



Vue depuis le Mont des Cats.



Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1 : J. Berquez, 2, 4 : E. Waiteau, 3 : P. Cheuna, 6 : P. Houze.

# Autour du Monastère

(12 km - 3 h 00 à 4 h 00)

Départ : Godewaersvelde : devant le bâtiment d'accueil de l'Abbaye.

**1** Dos au bâtiment d'accueil, regardez se faufiler vers la Belgique la « cordillère des Flandres ». Entrez dans le bois de l'Ermitage (propriété de l'abbaye). Passez à la chapelle de la Passion dite Koorse Kapelle ou chapelle des Fièvres (1857). Chaque année le Vendredi Saint, beaucoup de pèlerins viennent y prier pour être protégés de la fièvre : des bouts de tissus noués aux grilles personnifient les malades qui ne peuvent être là physiquement afin de prier pour leur guérison. Passez ensuite à l'émetteur de télévision.

**2** Ne descendez pas la ruelle du Cimetière mais longez ce dernier à gauche avant de descendre à droite le chemin. Montez la route à droite sur 70 m puis suivez à gauche le chemin de la Confiscation – panorama. Au croisement, descendez à gauche, croisez le terrain de modélisme et grimpez le chemin.

**3** Montez à gauche et suivez à droite la rue de Godewaersvelde. A la chapelle, prenez le sentier à gauche sur 750 m. Au bout, montez la route à gauche.

**4** Continuez par la route à droite. Au carrefour, dirigez-vous à droite vers Boeschèpe. Obliquez ensuite à droite sur le chemin, puis montez la route à gauche et gagnez le sommet du mont de Boeschèpe – 129 m, vue panoramique.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 200 400 m

**5** Effectuez un crochet droite-gauche et descendez le chemin creux : au sol notez le sable rouge, dans la haie les pieds de houx. A la sortie du chemin, partez à gauche puis continuez tout droit – vue sur le monastère.

**6** A la chapelle, prenez la route à gauche et montez la deuxième route à gauche. Au carrefour suivant, grimpez en face.

**7** Au niveau du n° 178, empruntez à gauche le chemin du Bois de la Source qui aboutit au Col de Berthen – 109 m. Notez l'eau qui suinte au sol. Les monts sont de véritables châteaux d'eau – l'eau coince entre les roches dures et imperméables surgit par endroits en sources.

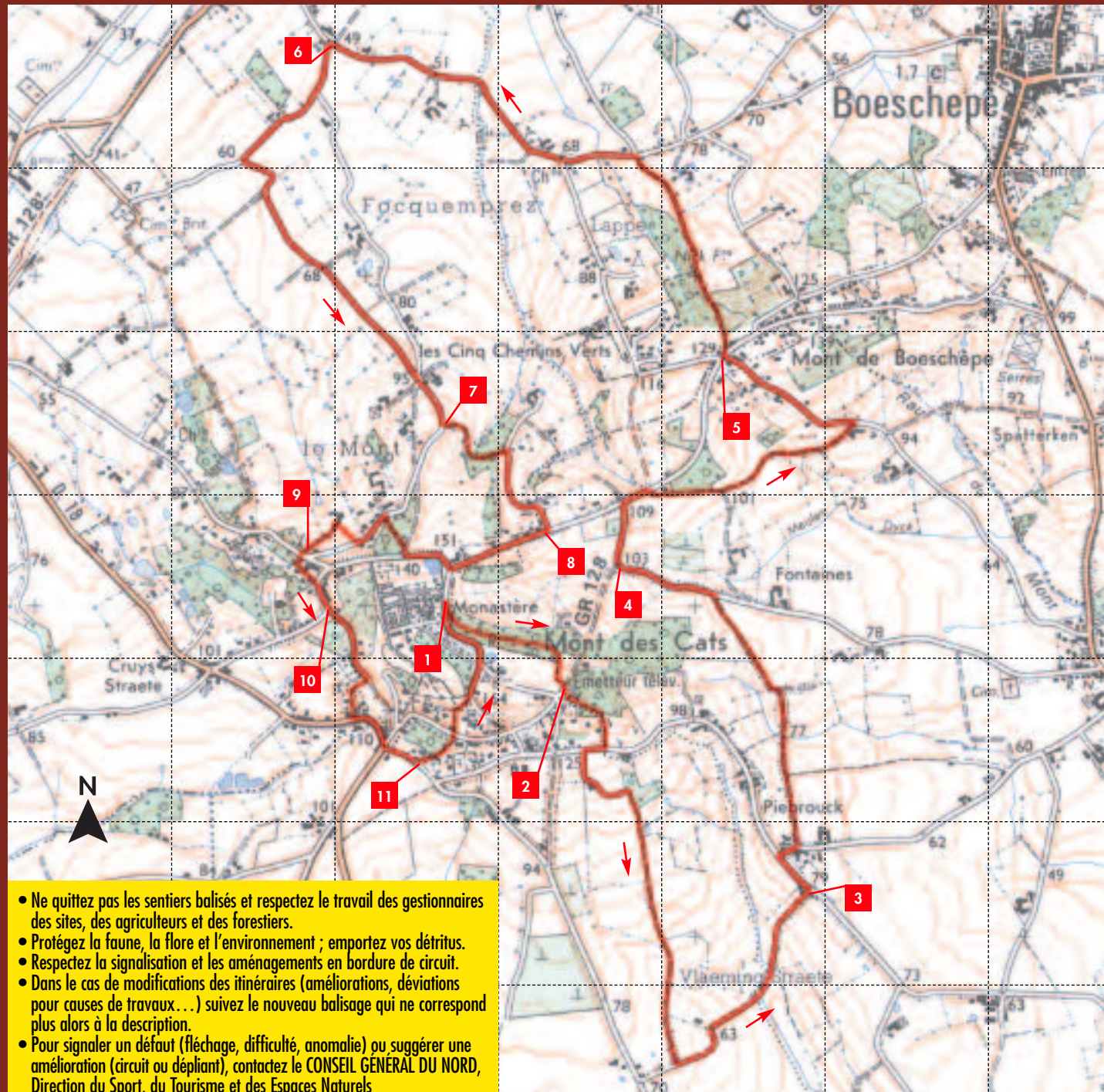
**8** Montez à droite. Au carrefour, descendez le long du mur d'enceinte puis virez à droite dans le bois ; obliquez à gauche au niveau de la fourche. En bas, empruntez la route à gauche puis passez à l'auberge – bien suivre le balisage.

**9** Coupez la route, montez en face, puis descendez la route à droite.

**10** Suivez à gauche le chemin de la Boulangerie. Après le n° 238, prenez le chemin à droite qui descend entre les haies. En bas, à la route, prenez à gauche – prudence – puis continuez par le chemin du Rossignol. Après la chapelle, poursuivez à gauche sur 80 m.

**11** Obliquez et grimpez à gauche l'étroit sentier balisé, jusqu'à une route. En face, longez le mur de l'abbaye et retrouvez le centre d'accueil.

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)

Extraits de la carte IGN 2403 Ouest - Convention n° 7006/IGN - Copyright 2006

Circuit réalisé avec le concours de l'Office de Tourisme des Monts de Flandre, de l'Abbaye Ste Marie-du-Mont et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre



Ce programme a été cofinancé par le Fond Européen de Développement Régional.

